

COMMUNE DE CAMARET-SUR-AIGUES

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES  
**DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

Département de  
VAUCLUSE

Arrondissement  
de CARPENTRAS

Nombre de membres  
En exercice : 27  
Présents : 21  
Votants : 27

**N°2025/DELIB/001**

**Objet :**

*Fourniture et livraison  
de denrées  
alimentaires pour la  
commune de Camaret-  
sur-Aigues  
Attribution du marché  
2025-02*

**Rapporteur :**  
*Sylvette GILL*

**Séance du 28 janvier 2025**

*L'An deux mille vingt-cinq, le vingt-huit janvier à dix-huit heures,*

*le CONSEIL MUNICIPAL de Camaret-sur-Aigues, dûment  
convoqué le 22 janvier 2025, s'est réuni au nombre prescrit par  
la Loi, dans le lieu habituel de ses séances,*

*Sous la présidence de **Philippe de BEAUREGARD, Maire.***

**Présents :** Hervé AURIACH, Sylvette GILL, Jean-Michel MARLOT, Christine WINKELMANN, Antonio MUGA, Renée SOVERA, Jean-Luc DA COSTA, adjoints. Christiane VEZIAN, Raymond KARASZI, Francine DENEUX, Laurence TURCHINI, Martine KOENIGER, Patrick FARRE, Gérard THON, Jean-Paul LENER, Elvire TEOCCHI, Isabelle LATARD, Jean-Baptiste SAVIN, Françoise VIRLOUVET et Claude CHEVALIER, Conseillers Municipaux.

**Procurations :** Liliane DIAZ ayant donné procuration à Philippe de BEAUREGARD, Patricia ROCHE ayant donné procuration à Martine KOENIGUER, Christophe LACROIX ayant donné procuration à Sylvette GILL, Richard BRANCORSINI ayant donné procuration à Jean-Baptiste SAVIN, Jean-François NORMANI ayant donné procuration à Françoise VIRLOUVET, Chantal BERGEL ayant donné procuration à Renée SOVERA.

**Absents excusés :** Néant

**Considérant la désignation de Monsieur Claude CHEVALIER,  
comme secrétaire de séance,**

**Le Conseil Municipal,**

Considérant que le marché en cours pour la fourniture et la livraison de denrées alimentaires nécessaires à la fabrication et à la distribution des plats par les agents de la cuisine centrale de Camaret-sur-Aigues est arrivé à échéance, et qu'il est nécessaire de lancer une consultation afin de désigner les candidats retenus pour la continuité du service,

Considérant que le montant prévisionnel du marché à conclure est de 905 000.00 € HT sur la durée totale du marché de fournitures qui est de 48 mois, et qu'il y a donc lieu de lancer une procédure d'appel d'offres ouvert telle que définie aux articles L 2124-2, R 2124-2 1° et R 2161-2 à R 2161-5 du code de la commande publique,

Monsieur le Maire a lancé la publicité concernant cet appel d'offres ouvert et la date limite de réception des offres était prévue le 14 octobre 2024,  
Le marché comprend 13 lots.

Une analyse des offres a été réalisée et présentée en Commission d'Appel d'Offres (CAO) le 23 janvier 2025. La CAO a validé à l'unanimité des membres présents le rapport d'analyse des offres et le choix du candidat retenu pour chacun des lots.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment son article L 2122-21,

Vu le Code de la Commande publique,

Vu le budget primitif de la Commune,

Vu l'avis de la Commission d'appel d'offres réunie le 23 janvier 2025,

#### **DECIDE à l'unanimité :**

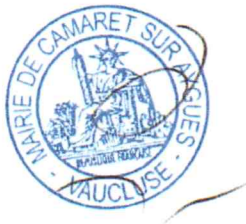
- D'autoriser Monsieur le Maire, à attribuer le Marché de services à procédure formalisée n°2025-02 « Fourniture et livraison de denrées alimentaires pour la commune de Camaret-sur-Aigues » aux candidats retenus par la Commission d'appel d'offres et à signer tout document afférent à l'exécution de ce marché.
  - **Lot 1 : Epicerie, boissons et petit économat**  
Attribué à TRANSGOURMET – 108 rue du parc Forestier – 38070 Saint Quentin Fallavier
  - **Lot 2 : Biscuits**  
Procédure négociée
  - **Lot 3 : Surgelés**  
Attribué à : PASSION FROID – 3214 route de Montpellier – 30941 Nîmes
  - **Lot 4 : Crèmerie**  
Attribué à :TRANSGOURMET – 108 rue du Parc Forestier – 38070 Saint Quentin Fallavier
  - **Lot 5 : Entré, Pizza, Quiche, tarte et feuilletés frais**  
Attribué à : ALPES FRAIS PRODUCTION – 25 rue Maurice Rival – 38140 Rives
  - **Lot 6 : Boucherie Fraîche**  
Lot infructueux
  - **Lot 7 : Volaille**  
Procédure négociée
  - **Lot 8 : Viande cuite sous vide**  
Attribué à : PASSION FROID – 3214 route de Montpellier – 30941 Nîmes
  - **Lot 9 : Charcuterie-traiteur**  
Attribué à : PASSION FROID - 3214 route de Montpellier – 30941 Nîmes
  - **Lot 10 : Fruits et Légumes**  
Attribué à : PROVENCE PRIMEURS – 135 Avenue Pierre Semard – 84000 Avignon  
Et TRANSGOURMET - 108 rue du Parc Forestier – 38070 Saint Quentin Fallavier.

- **Lot 11 : Fruits et légumes « décalibrés »**  
Procédure négociée
- **Lot 12 : Boulangerie**  
Procédure négociée
- **Lot 13 : Boulangerie Bio**  
Procédure négociée

Les dépenses correspondantes seront imputées au chapitre 011 (charge à caractère général), compte 60623 (fournitures non stockées – Alimentation) du budget communal.

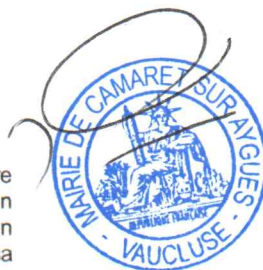
Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

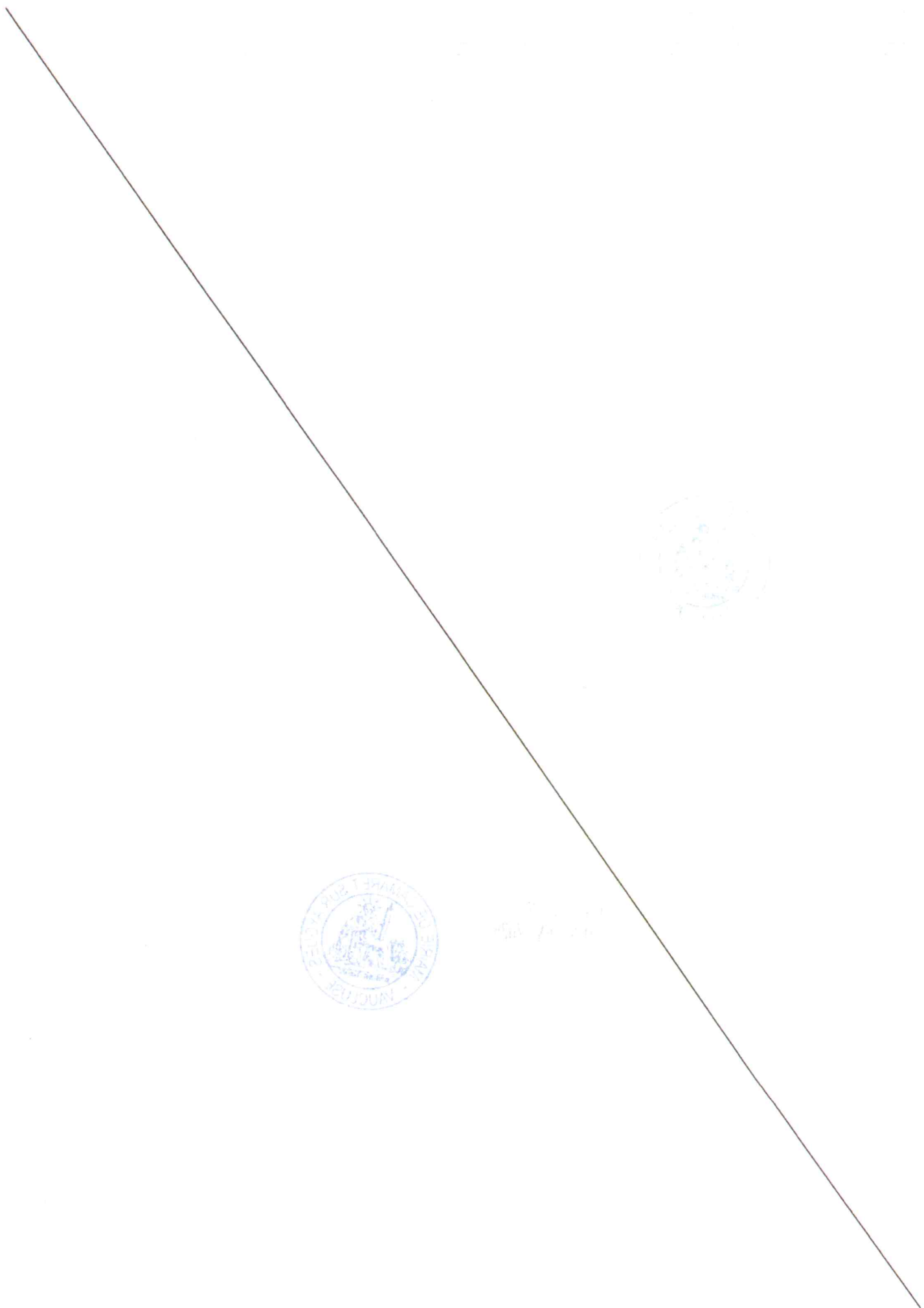
Philippe de BEAUREGARD,  
Maire



Claude Chevalier,  
Secrétaire de séance

Publié sur le site de la commune le : 06 FEV. 2025  
Transmis en Préfecture de Vaucluse le : 03 FEV. 2025  
Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique télerecours citoyen accessible par le biais du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).





Handwritten text, possibly a date or number, located in the lower right area of the page. The text is very faint and difficult to decipher.